



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E175447

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2024

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 840 768 857 RCS

Siret : 840 768 857 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5034606

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 104780240003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 104780240003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THIERRY PERRIER

9005 RUE JEAN MONNET
ZA DE LANGOLVAS
29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 88 67 76

Portable :

Site Internet : www.sanitaire-perrier-thierry.fr/

E-mail : tperrier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
PERRIER RENEE CO-GÉRANT / PERRIER THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.